

Plaque Adr Pour Véhicule De Transport - Liquide Transporté À Chaud À Plus De 100°C

Référence : A5280106



DESCRIPTION :

En **vinyle souple**, aluminium ou **magnétique**. De dimensions réglementaires **300 x 400 mm**.

Cette plaque, accompagnée de **pictogrammes de danger**, permet d'**indiquer la présence d'une matière liquide transportée à chaud, n.s.a., à une température égale ou supérieur à 100°** dans un camion citerne ou multi-compartiment.

Coloris **orange rétro-réfléchissant** pour une **identification rapide du contenu**.



INFORMATION PRODUIT

Plaque ADR pour Véhicule de Transport - "Liquide Transporté à Chaud à plus de 100°C"

Cette plaque permet d'**indiquer le contenu d'un véhicule** citerne ou multi-compartiments lors de son **transport par la route** et indique deux codes :

- Le **Code de Danger "99"** correspond aux **matières diverses transportées à chaud**.
- Le **Code de Matière ONU "3257"** indique le transport d'une **matière liquide transportée à chaud, n.s.a. (y compris métal fondu, sel fondu...)** à une **température égale ou supérieure à 100°C**.

Lors du **transport de vrac dangereux en citerne**, il faut apposer cette **plaque à l'avant et à l'arrière du camion** ainsi qu'un **pictogramme de danger** à l'arrière et sur les côtés du véhicules. Si le transport se fait avec un véhicule multi-cuves contenant plusieurs matières dangereuses, des plaques d'identification doivent figurer sur chaque cuve contenant les



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com

produits, une **plaque vierge** doit être placée à l'avant et à l'arrière du camion, et des pictogrammes de danger doivent être présents sur chaque cuve et à l'arrière du véhicule.

De plus, nos plaques sont **rétro-réfléchissantes** afin d'**améliorer leur visibilité de jour comme de nuit** par les autres automobilistes ou lors d'un accident qui nécessiterait une identification rapide de la matière et du contenu du camion.

Si vous souhaitez des plaques personnalisées, faites une **demande de devis** et indiquez le code souhaité KEMLER et le code ONU souhaités.

Caractéristiques

- **Matière :**
 - Vinyle souple
 - Aluminium
 - Plaque magnétique
- **Coloris :** Orange rétro-réfléchissant
- **Code de Danger :** 99
- **Code de Matière ONU :** 3257
- **Dimensions :** 300 x 400 mm
- **Fixation :**
 - **Vinyle :** Auto-adhésif
 - **Aluminium :** Double-face ou support dédié
 - **Plaque magnétique :** Sur surface métallique par magnétisme



En savoir plus : *Accord pour le transport des marchandises Dangereuses par la Route*

D'après la **réglementation ADR**, une marchandise est dite dangereuse lorsqu'elle présente un **risque potentiel pour l'homme ou l'environnement**. Il peut s'agir d'une matière, d'un mélange, d'une substance ou bien d'un objet.

Chaque matière correspond à un risque spécifique. C'est en fonction de ces risques que les différentes matières dangereuses sont classées selon l'ADR et il existe **9 classes principales de danger pour l'Homme et une classe de danger concernant l'environnement**.

Il convient donc d'indiquer sur les véhicules le contenu de ceux-ci, ainsi que les **dangers auxquels s'exposent les individus et les secouristes en cas d'accident**, ou lors des chargements et des déchargements. Pour cela, il a été mis en place une **signalétique spécifique internationale**, avec des pictogrammes de danger dédiés, ainsi que des plaques signalétiques oranges numérotées.

La **partie supérieur de la plaque indique des Codes de Danger**. Ils peuvent être composés de deux ou de trois chiffres. Chacun d'entre eux correspond à une **classe de danger associée à la matière transporté**. Le premier chiffre représente le **principal danger** lié à la matière. Le deuxième chiffre représente un **risque secondaire** et le troisième chiffre précise un **danger subsidiaire** ou bien renforce les deux premiers. Le chiffre 0 indique une absence de danger et la lettre X indique une réaction en présence d'eau.

La **partie inférieure indique les Codes de Matières instaurés par les Nations Unis** pour une signalétique internationale. Chaque code permet d'identifier précisément quelle matière est transportée dans le véhicule.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A5280106 Matériau - Vinyle souple autocollant

Réf. A5280206 Matériau - Aluminium



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com

Plaque Adr Pour Véhicule De Transport - Liquide Transporté À Chaud À Plus De 100°C

Réf. A5280306 Matériau - Plaque magnétique



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com